



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/603/Add.1
23 novembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Quarante-troisième session
Point 72 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	
République socialiste soviétique de Biélorussie	2
République socialiste soviétique d'Ukraine	4
Union des Républiques socialistes soviétiques	5

REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE

[Original : russe]
[26 octobre 1988]

1. L'année écoulée a été marquée par l'apparition d'une nette tendance à l'amélioration en ce qui concerne la sécurité internationale. Les idées de la nouvelle pensée en politique mondiale, qui sont à l'origine de cette évolution, sont de plus en plus largement diffusées parmi la communauté internationale.
2. L'entrée en vigueur et le début d'application du Traité entre l'URSS et les Etats-Unis sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée ont marqué une nouvelle étape dans le domaine des efforts déployés en vue du désarmement. La reconnaissance mutuelle du fait que, dans une guerre nucléaire, il ne peut y avoir de vainqueur et qu'une guerre de ce type ne doit jamais être déclenchée, de même que la détermination d'empêcher toute guerre entre l'URSS et les Etats-Unis - nucléaire ou classique - et l'abandon de toute intention de parvenir à la suprématie militaire, qui ont été réaffirmés au plus haut niveau à Washington et à Moscou, revêtent une grande importance dans les efforts communs déployés pour renforcer la sécurité internationale. Les négociations américano-soviétiques sur une réduction de 50 % des armes stratégiques offensives, les parties devant respecter le Traité concernant la limitation des systèmes antimissiles balistiques, tel qu'il a été signé en 1972, et s'engager à ne pas le dénoncer pendant une période convenue, constituent un élément important de ce processus. Les négociations complètes et progressives entre l'URSS et les Etats-Unis sur les questions relatives au problème des essais nucléaires progressent. Les efforts en vue de l'ouverture de négociations sur la réduction des forces armées et des armements classiques en Europe, déployés dans le cadre de la réunion à Vienne des Etats parties à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, sont prêts d'aboutir. Les dispositions contenues dans le document de la Conférence de Stockholm de 1986 sur les mesures de confiance et de sécurité sur ce continent sont mises en oeuvre avec succès.
3. Dans l'ensemble, les tendances qui se dégagent permettent de conclure que la menace directe d'une guerre avec la participation des grandes puissances a en fait diminué.
4. On constate que des progrès importants ont également été réalisés en ce qui concerne le règlement pacifique des conflits régionaux, sous le signe de la réconciliation nationale. Il importe maintenant de garantir le respect rigoureux des Accords de Genève sur l'Afghanistan par toutes les parties, de renforcer et de développer les éléments positifs des processus d'un règlement politique du conflit irano-iraquien, de la situation concernant le Kampuchea et de certains aspects de la situation en Afrique australe, à Chypre et au Sahara occidental.
5. La communauté mondiale est donc parvenue à l'étape importante intermédiaire entre l'espoir et l'action. Le mérite en revient en grande partie à l'ONU et à son Secrétaire général.

/...

6. Mais il n'existe pas encore de garanties absolues de l'irréversibilité des processus positifs engagés; il est donc indispensable de leur conserver leur élan pour les affermir.

7. Les réalités du monde contemporain, marquées par le caractère global de la menace nucléaire, l'aggravation d'autres problèmes mondiaux et l'internationalisation de tous les processus dans un monde de plus en plus intégré et interdépendant, exigent que les peuples soient guidés par les priorités des valeurs communes à l'humanité. La sécurité, pour être fiable et véritable, doit être globale. Cette condition est devenue un axiome politique.

8. Pour instaurer une sécurité générale, il faut mettre au point une approche commune. C'est là l'objet principal de l'initiative des pays socialistes qui ont proposé la notion de sécurité générale. La RSS de Biélorussie est l'un des pays qui sont à l'origine de cette initiative. En ce qui concerne les aspects militaro-politiques de la sécurité, elle est convaincue que la politique de la force - et encore moins la force militaire - ne peut contribuer à la sécurité, quel que soit le rythme d'accroissement des armements. Il faut intensifier les efforts politiques, car eux seuls peuvent aboutir à une sécurité réelle qui ne soit pas fondée sur la peur de l'anéantissement.

9. La RSS de Biélorussie est convaincue que la garantie de sécurité des Etats doit être fondée non plus sur les rapports entre les potentiels militaires mais sur l'interaction politique et le respect rigoureux des obligations internationales en vue du règlement des problèmes économiques, écologiques, énergétiques, alimentaires, médicaux et autres problèmes mondiaux. L'instauration d'une sécurité universelle est directement liée au renforcement du rôle et de l'efficacité de l'ONU.

10. Cela implique la nécessité de développer et de transférer sur le plan multilatéral l'élan imprimé ces derniers temps dans le domaine de la cessation de la course aux armements et du désarmement au niveau bilatéral. Il est indispensable d'accroître considérablement l'efficacité des principaux organes de l'ONU, notamment l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et la Cour internationale de Justice, et de renforcer le rôle du Secrétaire général.

11. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et le système des observateurs militaires de l'ONU constituent un potentiel pacificateur important qu'il faudrait développer. Il importe de concevoir ensemble et d'appliquer un ensemble de mesures visant à établir la primauté effective du droit dans les relations internationales. Il existe déjà diverses propositions concrètes et sérieuses qui permettent d'entreprendre sans tarder les travaux dans cette direction.

12. En progressant dans cette voie, on parviendra à une démilitarisation progressive et à une humanisation des relations internationales; on pourra également résoudre les nombreuses contradictions dans le monde, sur la base de l'équilibre des intérêts, de la reconnaissance du droit des peuples à la liberté de choix et du respect rigoureux de la Charte des Nations Unies.

/...

13. L'initiative des Etats socialistes concernant la sécurité générale et les efforts déployés afin d'assurer la mise en oeuvre de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale visent le même objectif, se complètent et s'enrichissent mutuellement, et contribuent à concrétiser les progrès de la pensée et à conférer un caractère irréversible aux processus qui se sont engagés concernant les affaires internationales.

REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE D'UKRAINE

[Original : russe]

[12 octobre 1988]

1. Aujourd'hui encore, la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale adoptée par l'ONU en 1970 conserve son actualité et n'a rien perdu de son importance. Pour la RSS d'Ukraine, l'application de la Déclaration est l'une des tâches prioritaires de la communauté internationale.
2. Dans l'état actuel des choses, la sécurité internationale revêt un caractère général et ne peut être garantie que par les efforts concertés de tous les Etats. Partant de ce principe, les pays socialistes - dont la RSS d'Ukraine - on présenté à l'ONU une proposition touchant la mise en place d'un système général de paix et de sécurité internationales.
3. C'est sur l'internationalisation de l'action des Etats que repose le système de sécurité générale, dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, et le principe de la coexistence pacifique est la condition la plus importante de la survie et du progrès de l'humanité.
4. L'action collective des Etats est fondée sur la Charte des Nations Unies. L'ONU possède aussi un mécanisme approprié dans le cadre duquel les Etats pourraient déployer leurs efforts. Il s'agit de réaliser intégralement les buts et principes des Nations Unies et de faire jouer pleinement le mécanisme de maintien de la paix et de la sécurité internationales.
5. Le principal moyen d'instaurer la sécurité générale consiste à procéder au désarmement nucléaire et à ramener les potentiels militaires à un niveau raisonnablement suffisant. Le processus de désarmement nucléaire véritable qui a commencé avec l'entrée en vigueur du Traité entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée devrait permettre de progresser, à tous les égards, dans l'édification d'un monde sûr et non violent. Parallèlement, on a jeté les bases de la mise en place d'un contrôle fiable du démantèlement des armements nucléaires.
6. Les questions suivantes sont maintenant à l'ordre du jour : élaboration d'un accord concernant une réduction de 50 % des armes stratégiques offensives en respectant les dispositions du Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles, conclusion d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques, cessation des essais nucléaires, réduction des armements classiques et réduction des activités navales.

/...

7. De l'avis de la RSS d'Ukraine, l'efficacité de l'action menée par la communauté internationale dans le domaine du désarmement dépendra de celle du fonctionnement de l'ONU, de son Secrétaire général, du Conseil de sécurité ainsi que des autres institutions et mécanismes internationaux.
8. L'Organisation possède un énorme potentiel pacificateur pour éliminer les foyers de tension. Le règlement politique de la situation concernant l'Afghanistan, la cessation de la guerre entre l'Iran et l'Iraq, l'amorce d'un dialogue sur la question de Chypre et d'autres événements politiques importants en sont un témoignage éclatant. Il convient de renforcer encore le rôle que joue l'ONU en tant qu'instance mondiale unique chargée de garantir la sécurité, générale et régionale.
9. Il faut aussi revitaliser l'activité du Conseil de sécurité et faire en sorte que ses membres resserrent leur collaboration.
10. L'application de la Déclaration permettra d'élaborer des approches communes tenant compte des intérêts mutuels en vue de résoudre les problèmes écologiques et d'assurer une coopération économique multilatérale mutuellement avantageuse.
11. Il est très important, pour créer de solides garanties de paix et de sécurité, que s'instaure une large coopération internationale dans le domaine humanitaire, qu'il s'agisse des droits de l'homme, du développement des contacts entre les individus ou des échanges d'informations.
12. L'examen de la question de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale par l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session fournit une bonne occasion d'approfondir davantage le dialogue multilatéral sur les problèmes de la sécurité et du renforcement de l'autorité et de l'efficacité de l'ONU ainsi que de ses principaux organes.
13. La RSS d'Ukraine affirme son attachement à la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale et coopérera activement avec les autres Etats Membres en vue de son application.

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

[Original : russe]
[20 septembre 1988]

1. La Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale est un document politique et juridique fondamental, qui enrichit les dispositions de la Charte des Nations Unies à l'ère nucléaire et spatiale.
2. Dans le monde d'aujourd'hui divisé mais interdépendant et qui de plus en plus forme un tout, la sécurité internationale revêt un caractère universel et s'étend à toutes les sphères de la politique mondiale.

/...

3. L'instauration d'une telle sécurité, la mise en oeuvre de toutes les dispositions, sans exception, de la Charte des Nations Unies et l'établissement de solides garanties de paix sont les objectifs de l'initiative commune lancée par les pays socialistes en faveur d'un système général de paix et de sécurité internationales.

4. Cette initiative fait écho aux bonnes dispositions qui prévalent de plus en plus dans la communauté internationale et contribue au renforcement du processus de renouveau qui se dessine à l'Organisation.

5. Deux tendances apparaissent clairement aujourd'hui dans la vie internationale : d'une part, on constate un intérêt accru pour le multilatéralisme; d'autre part, la participation active de l'ONU au règlement des problèmes communs fait que les Etats doivent adopter une attitude de plus en plus responsable dans l'arène internationale. Il est important pour la sécurité et le progrès de l'humanité que les Etats internationalisent leurs efforts face aux menaces globales et s'unissent pour défendre les valeurs universelles.

6. Dans ces conditions, il importe particulièrement de rechercher ensemble les moyens d'assurer une sécurité générale, avant tout en renforçant le rôle et l'autorité de l'ONU conformément à la Charte, et notamment dans le cadre de l'examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.

7. La consolidation et le développement des relations bilatérales entre Etats contribuent au renforcement de la sécurité internationale. A cet égard, l'approfondissement du dialogue soviéto-américain est particulièrement important. La rencontre au sommet qui a eu lieu à Moscou a donné à ce dialogue une dimension nouvelle. La compréhension mutuelle entre l'URSS et les Etats-Unis est un facteur extrêmement important de la sécurité internationale.

8. La moyen principal de renforcer la sécurité internationale consiste à éliminer les armes nucléaires et autres armes de destruction massive et à ramener les arsenaux militaires des Etats à un niveau raisonnablement suffisant.

9. L'Union soviétique estime que les efforts bilatéraux de l'URSS et des Etats-Unis doivent aller de pair avec les actions multilatérales de la communauté internationale tout entière, et elle se prononce en faveur d'un examen multilatéral de la question du désarmement nucléaire.

10. Le Traité soviéto-américain sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée a amorcé un processus de désarmement nucléaire véritable. En même temps, on a jeté les bases de la mise en place d'un contrôle fiable du démantèlement des armements nucléaires. L'Union soviétique pense que, pour que le nouveau processus d'élimination des armes nucléaires se poursuive de façon ininterrompue, s'accélère et s'approfondisse, il faut faire aboutir dans les meilleurs délais les travaux relatifs à l'élaboration d'un traité concernant une réduction de 50 % des armes stratégiques offensives américaines et soviétiques sur une base mutuellement convenue.

/...

11. En ce qui concerne les aspects politiques du renforcement de la sécurité, l'Union soviétique estime qu'il est urgent d'exploiter efficacement le potentiel pacificateur dont dispose l'ONU pour éliminer les foyers de tension internationale et les conflits régionaux. L'URSS est fermement convaincue que respecter l'équilibre des intérêts en garantissant à chaque peuple le droit à la libre détermination sans ingérence extérieure est la condition essentielle d'un juste règlement politique des conflits, dans lequel l'ONU et ses principaux organes ont un rôle irremplaçable à jouer.

12. Le renforcement de la sécurité internationale exige impérativement qu'on élabore des approches communes tenant compte des intérêts mutuels pour régler les problèmes écologiques et qu'on assure une coopération multilatérale efficace dans le domaine économique. L'Union soviétique est convaincue que la sécurité internationale ne peut être positive et assurée que si elle garantit une existence sûre et un développement libre à tous les peuples et à tous les individus. Nous proposons de développer la coopération internationale dans le domaine humanitaire et d'aller jusqu'à aligner les législations et les règlements administratifs nationaux dans ce domaine sur les obligations et les normes internationales.

13. Le cours objectif des choses veut que lors de l'examen de la question de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, on s'attache tout particulièrement à étudier les meilleurs moyens de renforcer l'efficacité de l'ONU et de ses principaux organes et à axer les approches multilatérales sur les aspects concrets du renforcement de la sécurité internationale.

14. L'URSS, fidèle à la politique définie au XXVIIe Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique et à la dix-neuvième Conférence du Parti, et attachée à la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale, est prête à engager un dialogue constructif avec tous les pays et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer que les buts et principes de la Charte des Nations Unies soient strictement observés dans les relations internationales.
